

Conditions générales de vente

RÉSERVATION OBLIGATOIRE pour toutes les croisières, **seul le règlement total de la croisière au plus tard 72 heures avant la date de la croisière confirme la réservation.** En cas de désistement dans les 72 heures qui précède la croisière, le règlement reste acquis à l'Office de Tourisme. Enfants moins de 3 ans gratuit (repas non fourni) mais nous signaler impérativement leur présence.

Pour les groupes à partir de 20 personnes, acompte 25% à la réservation ou au plus tard un mois avant la date de la croisière, une croisière gratuite pour 20 personnes et le chauffeur du car. En cas d'absence non signalée par le responsable du groupe 48 heures avant la croisière, le règlement du repas d'une valeur de 35 euros reste acquis à l'office de tourisme..

Professionnels du tourisme ou autocaristes nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux, carte bancaire et chèque-vacances acceptés.

Un planning des croisières est établi pour la saison par l'Office de Tourisme. Le programme et les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des réservations. Départ reporté si moins de 25 participants. Se renseigner avant le départ.

Tout changement au menu entraîne un supplément.

Se présenter 15 mn avant le départ au quai d'embarquement ou sur le lieu de rendez-vous indiqué. L'Office de Tourisme se réserve le droit d'annuler une croisière si les conditions techniques, nautiques ou météorologiques l'exigent (en cas de d'annulation, les sommes versées sont remboursées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts).

Les enfants doivent être accompagnés. Animaux interdits.

Bateau-restaurant

“VILLE DE PONT-DE-VAUX 2”

Croisières Saison 2026

Document non contractuel



**Office de tourisme
du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux**

2, Place de Dornhan 01190 PONT-DE-VAUX

Tél : 03 85 30 30 02

E-mail : contact@bateau-bresse-saone.com

Web: www.bateau-bresse-saone.com

Réservation obligatoire 72h au préalable

Registre des opérateurs de voyages et de séjour IM00100013
Garantie financière : Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme
15, Avenue Carnot 75017 PARIS

CROISIÈRE BALADE 2h

PONT-DE-VAUX –JEAN-DE-SAÔNE

Dates



Heure départ

jeudi 20 août

16 h 15

jeudi 27 août

16 h 15

Lieu de départ : Port de plaisance

2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

CROISIÈRES SAÔNE

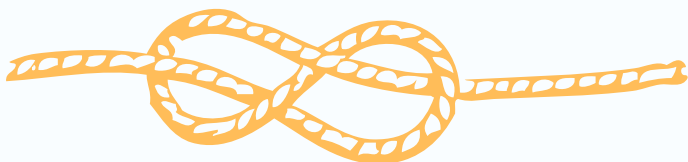
CROISIÈRE « SAÔNE CONFLUENCE SEILLE »

Dates		Heure départ
Samedi 22 août		12 h
Jeudi 27 août		12 h
Mercredi 2 septembre		12 h
Jeudi 3 septembre		12 h
Mercredi 16 septembre		12 h
Mercredi 23 septembre		12 h
Dimanche 27 septembre		12 h
Jeudi 1er octobre		12 h
Samedi 3 octobre		12h

CROISIÈRES SAÔNE

CROISIÈRE « SAÔNE MÂCON »

Dates		Heure départ
mercredi 26 août		10 h
samedi 5 septembre		10 h
Vendredi 25 septembre		10 h
samedi 10 octobre		10 h



**Lieu de départ : Port de plaisance
2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**

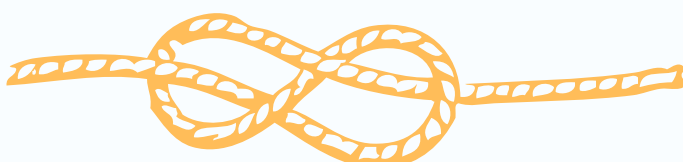
CROISIÈRES SAÔNE

CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS »

Dates		Heure départ
dimanche 23 août		11 h
Dimanche 6 septembre		11 h

CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS ABBAYE »

Dates		Heure départ
vendredi 18 septembre		11 h 30
vendredi 9 octobre		11 h 30
Dimanche 11 octobre		11 h 30



**Lieu de départ : Port de plaisance
2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**

CROISIÈRES SEILLE

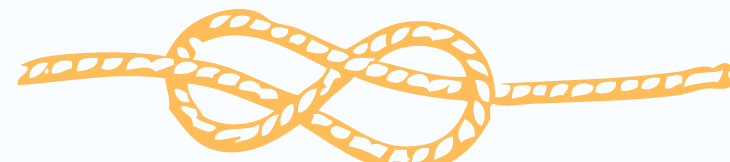
CROISIÈRE « SEILLE LA TRUCHÈRE »

		Heure départ
--	---	--------------

Plus de dates disponibles

CROISIÈRE « SEILLE ET DUNES »

Dates		Heure départ
Vendredi 21 août		11 h 30
samedi 19 septembre		11 h 30



**Lieu de départ : Port de plaisance
2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**